

TARIFS MUNICIPAUX 2024

TARIFS		Tarif 2024
CIMETIERE COMMUNAL		
DROITS DE CONCESSION DES CASES DE COLUMBARIUM		
	droit de concession des cases de columbarium (2 urnes par case max) pour 15 ans	856,00 €
	renouvellement droit de concession des cases de columbarium (2 urnes par case max) pour 15 ans	210,00 €
	droit de concession de cavurnes (4 urnes par cavurne max) pour 15 ans	889,00 €
	renouvellement droit de concession des cavurnes (4 urnes par cavurne max) pour 15 ans	210,00 €
DROITS DE CONCESSION DANS LE CIMETIERE COMMUNAL		
	concession dans le cimetière communal 15 ans	215,00 €
	concession dans le cimetière communal 30 ans	746,00 €
	concession dans le cimetière communal 50 ans - intérieur de division terrain de 2 m ²	1 846,00 €
	m ² supplémentaire	922,00 €
	concession dans le cimetière communal 50 ans - bordure de division terrain de 2 m ²	2 264,00 €
	m ² supplémentaire	1 120,00 €
VOIRIE - OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC		
DROITS DE VOIRIE		
	étalages permanents *m ² /an	79,00 €
	terrasses ouvertes *m ² /an	60,00 €
	occupation permanente du domaine public par des cycles dans le cadre d'une activité commerciale *ml/an	75,00 €

REDEVANCE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC		
engin de levage mobile pour installation d'une grue de chantier ou livraison de matériel lourd		
	emprise partielle de la chaussée avec circulation maintenue, par 1/2 journée	362,00 €
	barrage total de la chaussée par 1/2 journée	764,00 €
prises de vues cinématographiques		
	sans perturbation de la circulation par 1/2 journée	885,00 €
	avec perturbation de la circulation, par 1/2 journée	1 766,00 €
barrières de chantier par mois/ml		
	sans affichage publicitaire	22,00 €
	soit par jour/ml	2,00 €
	avec affichage publicitaire	208,00 €
	soit par jour/ml	7,00 €
dépôt de matériaux		
	*le m ² /semaine	10,00 €
	soit le m ² /jour	3,00 €
baraques de chantier		
	* le m ² /mois	47,00 €
	soit le m ² /jour	3,00 €
bétonnières ou autres engins de travaux publics		
	* l'unité/mois	97,00 €
	soit l'unité/jour	4,00 €
échafaudage et assimilés		
	* le m ² /mois	33,00 €
	soit le m ² /jour	3,00 €
dépôt de bennes		
	* l'unité/jour	42,00 €
manège enfantin (surface inférieure à 50 m ²)		
	* l'unité / jour	15,00 €
	l'unité / mois	286,00 €
Spectacle de marionnettes ambulant (surface inférieure à 50m ²)		
	l'unité / jour	15,00 €
commerce ambulant en dehors des limites des marchés		
	* l'unité de véhicule / jour	29,00 €
REDEVANCE TRIMESTRIELLE D'OCCUPATION DES EMPLACEMENTS DE VOIRIE		
	Stationnement taxis communaux : par véhicule	73,00 €

Accusé de réception en préfecture
092-219200722-20231221-2023-096-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023